



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-073 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 Juillet 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT. Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

Représentés : A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

Le secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

OBJET : FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : vie sportive - Tarifs piscine municipale saison 2020 / 2021

Rapporteur : Stéphane VALENTIN

EXPOSE :

Il convient d'adopter de nouveaux tarifs d'entrée du public et de location s'agissant de la piscine municipale « Les Dauphins du parc ».

Un taux directeur d'augmentation de 2 % est appliqué pour l'ensemble des tarifs.

Afin de faciliter le travail de caisse, les tarifs sont arrondis.

Les cartes d'abonnements ont une validité d'un an à compter de leur date d'achat.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission sport, culture et vie associative du 2 juillet 2020,

Vu l'avis de la commission finances, administration générale, commerces, sécurité du 6 juillet 2020,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs de la piscine municipale présentés dans le document annexé,
- D'appliquer ces nouveaux tarifs à partir du lundi 31 août 2020.

	TARIFS 2020-2021 arrondis	
	Résidents de Voiron	Résidents extérieurs
ENTREE A L'UNITE		
<i>Enfants de moins de 3 ans Enfants porteur d'un handicap de moins de 11 ans</i>	Gratuit	
<i>De 3 à moins de 11 ans Enfants porteurs d'un handicap de 11 à 18 ans</i>	2,60 €	3,70 €
<i>De 11 à moins de 18 ans Étudiants Personnes handicapées adultes Seniors de plus de 65 ans</i>	3,10 €	4,50 €
<i>Adultes (de 18 à 65 ans)</i>	3,90 €	5,80 €
<i>Carte Horaire forfait 10h</i>	23,20 €	34,50 €
CARTE DE 10 UNITES		
<i>De 3 à moins de 11 ans Enfants porteurs d'un handicap de 11 à 18 ans</i>	19,00 €	28,00 €
<i>De 11 à moins de 18 ans Étudiants Personnes handicapées adultes Seniors de plus de 65 ans</i>	23,30 €	34,00 €
<i>Adultes (de 18 à 65 ans)</i>	28,50 €	42,20 €
<i>Comités d'entreprises et amicales du personnel des collectivités et établissements publics Achat minimum de 10 cartes Et maximum de 50 cartes</i>	22,80 €	33,60 €
<i>Carte à puce - remplacement en cas de perte</i>		2,00 €
CARTE DE 20 UNITES		
<i>De 3 à moins de 11 ans Enfants porteurs d'un handicap de 11 à 18 ans</i>	36,40 €	54,50 €
<i>De 11 à moins de 18 ans Étudiants Personnes handicapées adultes Seniors de plus de 65 ans</i>	45,60 €	66,60 €
<i>Adultes (de 18 à 65 ans)</i>	55,50 €	82,50 €
<i>Comités d'entreprises et amicales du personnel des collectivités et établissements publics Achat minimum de 10 cartes</i>	43,90 €	66,10 €
<i>Carte Voiron Solidarité Loisirs</i>	1,00 €	

	TARIFS 2020-2021 arrondis	
	Résidents de Voiron	Résidents extérieurs
TARIFS GROUPES (8 personnes minimum) PAR PERSONNE		
<i>De 3 à moins de 11 ans Enfants porteurs d'un handicap de 11 à 18 ans</i>	2,00 €	3,00 €
<i>De 11 à moins de 18 ans Étudiants Personnes handicapées adultes Seniors de plus de 65 ans</i>	2,40 €	3,50 €
<i>Adultes (de 18 à 65 ans)</i>	2,90 €	4,30 €
ASSOCIATIONS AVEC MNS DE SURVEILLANCE Tarif horaire		
<i>La ligne d'eau</i>	43,50 €	84,90 €
<i>Le bassin</i>	80,60 €	158,60 €
ASSOCIATIONS SANS MNS DE SURVEILLANCE Tarif horaire		
<i>Le bassin</i>	43,50 €	90,50 €
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AVEC MNS DE SURVEILLANCE Tarif horaire		
<i>Écoles</i>	Gratuit	113,10 €
<i>Collèges/ lycées hors convention</i>	80,50 €	113,10 €
AGENT MUNICIPAL MAITRE NAGEUR SAUVETEUR ORGANISANT UNE ACTIVITE AQUATIQUE LUCRATIVE Tarif horaire		
<i>Le bassin</i>	42,90 €	
<i>moitié de bassin</i>	21,80 €	

	TARIFS 2020-2021 arrondis	
	Résidents de Voiron	Résidents extérieurs
COURS COLLECTIFS		
	Résidents de Voiron	Résidents extérieurs
<i>Aquabike la séance</i>	12,20 €	18,20 €
<i>Aquabike forfait 10 séances</i>	105,60 €	156,60 €
<i>Aquabike forfait année (1 cours par semaine maximum)</i>	327,30 €	485,70 €
<i>Aquajogging la séance</i>	7,80 €	11,70 €
<i>Aquajogging forfait 10 séances</i>	66,60 €	98,30 €
<i>Aquajogging forfait année (1 cours par semaine maximum)</i>	188,60 €	280,10 €
<i>Parcours aquaforme la séance</i>	10,10 €	14,90 €
<i>Parcours aquaforme forfait 10 séances</i>	83,20 €	123,60 €
<i>Parcours aquaforme forfait année (1 cours par semaine maximum)</i>	254,80 €	377,90 €
Tarif unique à la journée manifestations promotionnelles		2,20 €
Tarif 1h de cours séance à thème		10,70 €

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à 28 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, JL. BOISSARD, A. VIRIEUX)**

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT

